

Accompagnateur/trice de voyages

Les voyages, il connaît ! L'accompagnateur de voyages est même l'un des rares professionnels du tourisme à jouir de ce privilège. Sa mission : veiller sur les touristes lors d'un circuit en France ou à l'étranger. Et leur garantir un séjour confortable, plaisant et sans risques.



Les formations en Auvergne-Rhône-Alpes

[14](#)

formations à venir

Les offres d'emploi aujourd'hui en Auvergne-Rhône-Alpes

- [Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives](#)

Pour élargir votre recherche :

[Les métiers du transport et de la logistique](#)

Rendez-vous sur [Cleor Auvergne-Rhône-Alpes](#) pour obtenir des informations sur les conditions d'emploi de ce métier : potentiel d'embauche, salaire, types de contrat, entreprises présentes autour de votre lieu de recherche, ...



Description métier

Activités

Au service des touristes

Une semaine en Hongrie, l'autre à Malte... Ce professionnel accompagne des groupes lors de circuits touristiques. Chargé surtout des questions pratiques, il veille sur le bien-être et le confort des personnes, en s'adaptant à leurs attentes. Avant le départ, il commence à étudier le programme de visites et les prestations avec l'agence qui organise le séjour.

Jamais pris au dépourvu

Dès l'aéroport, l'accompagnateur de voyages prend en charge les formalités, puis veille au transfert du groupe jusqu'à l'hôtel. Durant le séjour, en tandem avec le guide local, il vérifie que le programme est respecté : réservations pour les visites, les restaurants, prestations des conférenciers. Jamais pris au dépourvu, il a toujours un temps d'avance sur le planning afin d'éviter les mauvaises surprises.

Proche du groupe

Son rôle toutefois ne se limite pas aux aspects techniques. On compte sur lui pour favoriser la cohésion au sein du groupe. Sans être spécialiste, il peut être amené à relayer les guides locaux à propos des habitudes culturelles ou de l'histoire du pays visité. Ce qui suppose un travail préparatoire de documentation. En fin de séjour, des questionnaires de satisfaction sont remis aux clients. La mission de l'accompagnateur : valoriser la prestation de l'agence. Et donc fidéliser la clientèle.

Où et comment ?

Un statut d'auto-entrepreneur

Rares sont les salariés dans ce métier : la plupart des accompagnateurs travaillent en tant qu'indépendants pour le compte d'agences de voyages ou d'autocaristes. De plus en plus fréquemment, un certain nombre d'entre eux choisissent le statut d'auto-entrepreneur, en plein développement, ce qui oblige les professionnels à s'acquitter de charges sociales (13 % du chiffre d'affaires) et ne leur donne pas droit aux indemnités de chômage.

L'incertitude du lendemain

L'accompagnateur de voyages est, par définition, rarement sédentaire, vivant au rythme des groupes de touristes qu'il encadre. Il a intérêt à diversifier sa clientèle pour éviter les périodes creuses : circuits touristiques en été, voyages professionnels ou scolaires au printemps... Il n'empêche qu'il est souvent confronté à l'incertitude du lendemain. Après quelques années d'exercice, les professionnels apprennent à s'organiser, à planifier leur activité afin d'avoir une visibilité sur les mois à venir.

Compétences

Réactif et disponible

L'encadrement d'un groupe nécessite de posséder le sens des responsabilités et de l'organisation. Une bonne réactivité est également indispensable face aux imprévus. Par exemple, une personne malade à rapatrier en urgence. Autant dire que l'accompagnateur de voyages doit faire preuve de sang-froid et se montrer débrouillard. Sociable, psychologue et très disponible, il fait preuve de qualités d'animation.

Pédagogue et pratique

L'accompagnateur de voyages sait faire valoir les us et coutumes, les sites méconnus mais pittoresques, la gastronomie et l'artisanat local des endroits traversés. Sans oublier les détails pratiques appréciés des touristes : bonnes adresses de shopping, horaires des magasins et des musées... Enfin, ce professionnel doit maîtriser au moins une langue étrangère.

Diplômes, certifications

Diplômes et certifications

Important. Le parcours de formation pour accéder à un métier n'est pas toujours celui qu'on imagine ! Des professionnels qui exercent le même métier, ont parfois suivi des parcours de formation différents, sans oublier que ceux qui suivent la même formation n'exercent pas forcément le même métier !

Il n'y a pas de formation exclusive pour devenir accompagnateur de voyages. Bien que le programme du BTS tourisme ne prépare pas directement à cette fonction, il permet d'acquérir la culture touristique et le niveau de langues étrangères requis. Une licence de langues ou d'histoire peut aussi constituer un tremplin à ce métier.

Niveau bac + 2

- BTS tourisme

• Niveau III : BTS, DUT

- [BTS tourisme](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [DEUST sciences, technologies, santé spécialité guide nature multilingue](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

- **Niveau IV : BAC, BT, BP**

- [Titre professionnel d'accompagnateur\(trice\) de tourisme](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

- **Niveau V : BEP, CAP**

- [CAP développement option 3 : activités familiales artisanales et touristiques](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

Ressources

Autres ressources

Publications Onisep :

- Les métiers du tourisme et des loisirs - Parcours - 2015 - Onisep

Sites internet :

- www.tourisme.gouv.fr

La Direction du tourisme permet l'accès à de nombreuses informations sur le secteur, les professions réglementées, l'emploi et la formation.

Vidéos

